



Bilan d'étape des discussions avec la DGOS.

Compte tenu de l'avancée des questions soulevées au cours des réunions avec la DGOS depuis mars 2011 concernant la profession de psychologue au sein de la FPH, les représentants de l'UNSA souhaitent dresser un premier bilan et exprimer à cette occasion leur forte préoccupation et mécontentement quant à la teneur et les modalités des discussions.

Lorsqu'il nous a été proposé de participer à une réflexion de fond sur notre profession, faisant suite à une forte mobilisation de la profession en janvier 2011, nous avons accueilli avec espoir et confiance cette occasion qui nous était offerte de réellement avancer sur une reformulation de nos statuts, missions et responsabilités, en vue des changements prévus par la nouvelle gouvernance des hôpitaux. Nous avons également l'espoir d'ouvrir la question de la formation des psychologues, indissociable selon nous d'une évolution et d'une valorisation pour la profession.

L'actuelle pénurie de médecins, l'arrivée dans les hôpitaux d'une génération de psychiatres particulièrement orientés vers les prescriptions pharmacologiques, en contraste avec la diversification des compétences acquises par la nouvelle génération de psychologues, nous incitait à nous projeter dans des perspectives professionnelles intégrant de nouvelles responsabilités. Nous mesurons en effet depuis une décennie, les transformations dans l'organisation et les structures de soins, en intra comme en extra-hospitalier, et la nécessité de nous adapter à ces nouveaux cadres ne nous a pas échappé.

De plus en plus de demandes (en nombre et en diversité) sont adressées aux psychologues de la FPH, ce qui au demeurant nous empêche de percevoir la menace d'une disparition des psychologues dans les hôpitaux, qui a été avancée lors de nos rencontres avec la DGOS. Sur le terrain, les demandes adressées aux psychologues ne cessent d'augmenter et ne témoignent en rien d'une baisse d'intérêt de ce que nous pouvons apporter aux patients, ni d'une mise à l'écart institutionnelle !

Le démarrage de ce « chantier » nous avait amené à espérer travailler sur nos missions actuelles et à venir au sein de l'hôpital public, sur une meilleure lisibilité des responsabilités que nous assumons déjà pour le bien de l'hôpital public et de ses usagers, ainsi que pour la valorisation de notre profession. Cette valorisation aurait pris en compte notre niveau de formation, la diversification de nos compétences en matière d'orientations thérapeutiques notamment, et notre capacité à assumer des responsabilités institutionnelles.

Nous faisons le constat, aujourd'hui, qu'il n'est ressorti de ces groupes de travail aucune avancée sérieuse pour la profession, que les questions de fond n'ont pas été abordées (formation, mission, responsabilité) et que sur le terrain, la profession continue à être maltraitée, les directions appliquant à la lettre la circulaire de mai 2010, supprimant la fonction FIR aux contractuels, et bientôt on peut le craindre aux titulaires.

La profession , et à travers elle la clinique, continue à être attaquée, maltraitée.

Le décalage entre les attentes de la DGOS, d'une structuration managériale de la profession, et celles des psychologues , de la création d'une instance représentative des psychologues dans l'organisation hospitalière, nous apparaît tel que la poursuite des « négociations » n'est plus possible.

La réalisation de ces projets de psychologie, nous sommes nombreux à l'avoir constaté, ne verra pas le jour sans résistances, et ce ne sont pas des circulaires à valeur incitative qui en viendront à bout. A ce sujet, les discussions entre la DGOS et les partenaires sociaux présents se sont monopolisées , une fois de plus, autour de l'articulation entre la mise en place du projet de psychologie et la fonction FIR.

Le contenu de la réunion du 10 Novembre 2011 à la DGOS, a été encore une fois l'illustration de cette préoccupation obsédante : comment mettre un terme au « temps » FIR sans aucune contrepartie, alors qu'il a été rappelé au cours de cette même réunion que ce « temps » a été accordé pour freiner toute discussion sur les grilles salariales. Or, aujourd'hui nous constatons que la seule proposition qui nous est faite est celle de la mise en place d'un supérieur hiérarchique émanant de notre propre profession et visant à mieux la contrôler.

Sur cette question de l'évaluation, on nous avance l'argument que nul dans la FPH ne peut se soustraire à la hiérarchie. Nous interrogeons ici pourquoi et à qui pose problème le fait que nous soyons subordonnés aux directeurs des hôpitaux ? Il s'agit bien là d'un lien hiérarchique.

Nous constatons aujourd'hui que l'urgence de l'évaluation, assortie de la refonte de la fonction « FIR » dont la quotité serait désormais octroyée sous certaines conditions (la fameuse « contractualisation ») sont les seuls arguments à la faveur de la création de cette nouvelle mission du psychologue dont il faudra au demeurant définir la formation.

Enfin, concernant la question de notre statut et des grilles salariales immobiles depuis plus de vingt ans, à ce stade des discussions il est évident que rien de sérieux n'a été proposé et que rien n'a abouti (l'absence de mandat sur ces questions nous est régulièrement opposée).

Nous sommes aujourd'hui en droit d'attendre de bénéficier de la même évolution salariale que celles des professeurs certifiés, selon un principe de parité (énoncé par le protocole Durafour).

Nous avons choisi de participer à ces rencontres malgré certaines réticences , mais les premiers résultats de ces réunions ne sont pas encourageants pour la poursuite d'une réelle négociation. La perception que nous en avons est que ces réunions se réduisent à une forme de communication pédagogique visant à nous faire accepter sans remous les décisions prises par la DGOS.

Pour conclure, nous attendons des réponses à une série de questions précises.

1/ Comment une circulaire va-t-elle être opposable aux directeurs, aux directoires, alors que la profession n'est plus inscrite dans la loi HPST ?

En effet nous demandons que soit rendue obligatoire la création des projets de psychologie émanant des collèges de psychologues dans les établissements de santé, ainsi qu'une véritable

place dans les instances, à savoir devenir une force de proposition véritable, et non pas « être invité ponctuellement » !.

Nous demandons par conséquent l'ouverture d'une réflexion visant à valoriser notre profession, à promouvoir le libre accès aux soins psychologiques pour les usagers, à voir se confirmer officiellement nos responsabilités thérapeutiques des structures de soin comme les CATTP et hôpitaux de jour et à ce qu'un ensemble d'orientations soient rendues obligatoires.

2/ Qu'est ce qui est remplacé, qu'est ce qui est abrogé de la circulaire de 1992 par la circulaire de Mai 2010 ? nous n'avons jamais obtenu de réponse claire à ce sujet.

3/En quoi « rentrer dans le moule institutionnel » d'une organisation hiérarchique est un bénéfice pour la profession ? En quoi cette structuration pyramidale va permettre le déploiement des projets de psychologie ? Nous sommes aujourd'hui, malgré les efforts de nos interlocuteurs pour nous en convaincre, particulièrement dubitatifs.

En tout état de cause les psychologues de l'UNSA demandent le maintien de leur rattachement hiérarchique au Directeur de l'hôpital, et le maintien de leurs évaluations déléguées aux chefs de pôles.

4/ Enfin, nous demandons que l'augmentation de nos compétences et de nos missions donne lieu à des changements significatifs au niveau de nos salaires. La négociation au sujet de FIR ne peut pour nous s'entrevoir qu'à cette condition.

La poursuite de notre participation aux discussions se fera dans ces conditions : un climat propice à des négociations dignes de ce nom, en faveur d'une ligne politique qui garantisse et renforce l'autonomie de la profession et lui offre des conditions décentes d'exercice.

Aujourd'hui, plusieurs mois après l'ouverture de ce chantier sur la profession, force nous est de constater le peu de progression. Les rares points qui ont pu faire l'objet de très légères avancées (composition du concours, ratio de hors classe) sont toujours au point mort malgré les promesses, et cela n'est pas acceptable. La profession attend des signaux forts et concrets, et à défaut se mobilisera très prochainement pour faire entendre son mécontentement.